

# BOURSES UDEM

20 juin 2024

## Table des matières

<b>BOURSES UDEM</b> .....	1
<b>Programme de bourses d'excellence pour étudiant.e.s étrangers (PBEEE)</b> .....	2
<b>BOURSE A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat</b> .....	4
<b>BOURSE B - Accès direct du baccalauréat au doctorat</b> .....	4
<b>Bourse Dialogue Premiers Peuples 2024</b> .....	6
<b>BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les personnes candidates canadiennes non-résidentes du Québec</b> .....	7
<b>Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM</b> .....	8

*Veillez prendre note de la mise à jour des informations dans la section  
DESCRIPTION, CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS*

<b>Programme de bourses d'excellence pour étudiant.e.s étrangers (PBEEE) Maîtrise en recherche avec mémoire, doctorat (avec thèse), postdoctorat, séjour de recherche 2025-2026</b>	
<b>ORGANISME</b>	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) mandaté pour en faire la gestion par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES)
<b>NOM DU CONCOURS</b>	Programme de bourses d'excellence pour étudiantes et étudiants étrangers 2025-2026
<b>DATE LIMITE - ÉTUDIANT</b>	<b>Lundi 15 juillet 2024</b> pour soumettre votre dossier à votre unité
<b>DATE LIMITE – UNITÉ <a href="#">[1]</a></b>	<b>Mercredi 7 août 2024</b> pour soumettre les dossiers retenus aux ESP
<b>CLIENTÈLE VISÉE</b>	Étudiantes et étudiants étrangers et chercheurs étrangers ( <b>tous les domaines d'études</b> )
<b>MONTANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 000 \$ / an – Bourses de maîtrise en recherche avec mémoire d'une durée maximale de 6 trimestres ou 2 ans</li> </ul> <p>Les sessions déjà effectuées dans un programme de maîtrise (ou l'équivalent) au moment de la prise d'effet de la bourse sont soustraites de la durée du financement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 000 \$ / an (max. 3 ans) – Bourses de doctorat en recherche</li> <li>• 35 000 \$ / an (max. 1 an) – Bourses de stage postdoctoral</li> <li>• 3 000 \$ / mois (max. 4 mois) – Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement</li> </ul>
<b>DOCUMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Document pour la présentation des candidatures à la maîtrise, au doctorat, postdoctorat et court séjour en recherche</b> : <a href="#">cliquez ici</a></li> <li>• <b>Formulaire pour la présélection des candidatures à la maîtrise en recherche</b> : <a href="#">cliquez ici</a></li> <li>• <b>Formulaire pour la présentation des candidatures au doctorat, postdoctorat et court séjour en recherche</b> : <a href="#">cliquez ici</a></li> </ul>

<p><b>DESCRIPTION, CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourse de maîtrise avec un maximum de 3 sessions à plein temps (1 an) ou moins avant le 1<sup>er</sup> mai 2025. Les programmes de maîtrise de type professionnel ne sont pas admissibles.</li> <li>• Bourses de doctorat en recherche (volets V1, 1B, 1I, 1IS, 1W)</li> <li>• Bourses de stage postdoctoral (volets V2, 2B, 2I,)</li> <li>• Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement (volets V3, 3B, 3I, 3IS, 3W)</li> </ul> <p>Cliquez <a href="#">ici</a> (<i>English version available <a href="#">here</a></i>)</p> <p>La description complète des programmes, les conditions d'admissibilité et les règlements <i>n'ont pas encore été mis à jour</i> sur les sites web des organismes. Vous y trouverez donc les informations du concours de l'année passée qui sont toujours en vigueur.</p> <p>Il est à noter que la candidate ou le candidat étranger désirant postuler pour une bourse de doctorat, une bourse de stage postdoctoral, une bourse de maîtrise est admissible aux concours réguliers des Fonds de recherche du Québec (FRQS, FRQSC, FRQNT) selon certaines conditions. Pour plus d'information, consultez la section 2.1 des <a href="#">Règles générales communes des FRQ</a>.</p>
<p><b>RENSEIGNEMENTS</b></p>	<p><b><u>Pour des renseignements sur la procédure :</u></b>  <b>M<sup>me</sup> Nathalie Bélanger</b>  Technicienne en administration  Bureau des bourses  Études supérieures et postdoctorales (ESP)  <a href="mailto:ESP-Bourses@esp.umontreal.ca">ESP-Bourses@esp.umontreal.ca</a></p> <p><b><u>Pour des renseignements sur votre admissibilité :</u></b>  <b>M. Michel Garceau</b>  Responsable de programmes  418 643-8560, poste 3459  <a href="mailto:pbeee@frq.gouv.qc.ca">pbeee@frq.gouv.qc.ca</a></p>

<sup>[1]</sup> Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée.

Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

## Concours AUTOMNE 2024

BOURSE A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

BOURSE B - Accès direct du baccalauréat au doctorat

Lors de la décision d'admission au doctorat (Bourse B) ou de passage accéléré de la maîtrise au doctorat (Bourse A), la direction du programme d'études présente le dossier de la personne candidate aux ESP. La direction de l'unité académique et la directrice ou le directeur de recherche doivent remplir le formulaire A-B **pour ces bourses de recherche** en précisant le montage financier offert et, dans le cas d'un renouvellement, joindre la lettre d'appui de la directrice ou du directeur de recherche qui fait état de l'avancement des travaux.

**L'unité[i] doit transmettre le formulaire de candidature dont le lien se trouve plus bas à [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca) en mettant en copie conforme la directrice ou le directeur de recherche, la ou le responsable de programme et la personne candidate.**

<b>MONTANTS :</b>	Bourse A - de 7 000 \$, renouvelable 1 fois Bourse B - de 10 000 \$, renouvelable 2 fois
<b>OUVERTURES DES CONCOURS :</b> <i>(3 fois par année)</i>	<b>Les formulaires de demande de bourses A et B sont attendus selon les dates ci-bas :</b> <b>Si la bourse commence à l'automne :</b> <b>Ouverture 15 juin - Fermeture 14 octobre</b>  Si la bourse commence à l'hiver : Ouverture 15 octobre - Fermeture 14 février  Si la bourse commence à l'été : Ouverture 15 février - Fermeture 14 juin
<b>CRITÈRES À RESPECTER :</b> <i>(sujet à vérification par les ESP)</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>1- La personne candidate doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet. En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</li><li>2- La personne candidate doit s'inscrire à temps plein dans un programme régulier de doctorat avec thèse (la cotutelle est admissible).<ul style="list-style-type: none"><li>o À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui, peut être acceptée.</li></ul></li><li>3- <b>Bourse A</b> : la personne candidate doit s'être inscrite pendant 3 trimestres à la maîtrise <b>en recherche avec mémoire</b> en statut plein temps sans avoir débuté son 4<sup>e</sup> trimestre. Aussi, la direction de l'unité doit avoir approuvé un passage accéléré de la maîtrise en recherche au doctorat en recherche. <b>Bourse B</b> : réservée à la personne candidate qui doit avoir complété un baccalauréat dans un</li></ol>

	<p>établissement universitaire canadien et qui ne s'est inscrite à aucun cours ou à un autre programme entre le baccalauréat et le doctorat.</p> <p>4- Il est de la responsabilité de la personne candidate de signaler aux ESP toute autre bourse obtenue pendant la période de validité d'une bourse A ou B (organisme subventionnaire québécois ou canadien, fondation ou société externe, département, directrice ou directeur de recherche, etc.). <u>La valeur des bourses reçues ne doit pas dépasser 40 000 \$</u> par année académique.</p> <p>Les ESP informeront la personne candidate du montant maximum de la bourse A ou B qu'elle pourra recevoir en surplus de son autre bourse. Les personnes candidates qui obtiennent une bourse d'études supérieures du Canada de niveau doctoral ou une bourse d'études supérieures du Canada Vanier ne pourront pas bénéficier du renouvellement de leur bourse A ou B.</p>
<b>FORMULAIRES :</b>	Formulaire de la personne candidate <a href="#">Cliquez ici</a>
<b>LES RÉSULTATS :</b>	<p>Les ESP communiqueront, à la fin de chaque mois, la décision aux personnes candidates ayant un dossier conforme.</p> <p><i>Veillez prendre en considération que la décision quant aux candidatures ne pourra être prise que lorsque toutes les notes seront au dossier de la personne candidate <b>et seul le formulaire dans le lien ci-haut sera considéré pour le dépôt de la candidature.</b></i></p>
<b>RENSEIGNEMENTS :</b>	<p>Nathalie Bélanger  Bureau des bourses  Études supérieures et postdoctorales  2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 229  Montréal, QC H3T 1J7  Tél. : 514 343-6111, poste 1546  <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a></p>

**[1]** Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié, ni un programme d'études.

<b>Bourse Dialogue Premiers Peuples 2024</b> <b>Bourses aux cycles supérieurs s'adressant aux personnes candidates des Premiers Peuples</b>	
<b>NOM DU CONCOURS</b>	Bourse Dialogue Premiers Peuples
<b>MONTANT</b>	Une bourse d'un an de 5 000 \$ sera offerte à raison d'environ 1 666,67 \$ par trimestre. Cette bourse est renouvelable pour une personne candidate répondant toujours aux critères d'admissibilité une <b>2<sup>e</sup> année</b> (maîtrise ou doctorat) et une <b>3<sup>e</sup> année</b> (doctorat seulement).
<b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Être membre des Premières Nations inscrit au sens de la Loi sur les Indiens (LRC, c I-5) ou Inuit au registre des bénéficiaires inuits ou appartenant à la nation Métis.</li> <li>Être inscrite ou inscrit à temps plein ou en rédaction dans un programme de maîtrise ou de doctorat (cheminement de recherche ou professionnel) à l'Université de Montréal.</li> </ol> <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
<b>DATE LIMITE</b>	Vous devez soumettre votre dossier de candidature dans le portail des bourses au plus tard le <b>lundi 12 août 2024, 13 h</b> .
<b>CRITÈRES DE MAINTIEN</b>	Demeurer inscrite ou inscrit à temps plein ou en rédaction dans un programme de maîtrise ou de doctorat (cheminement de recherche ou professionnel) à l'Université de Montréal.
<b>DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<b>Stéphane Nadeau</b> Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a>

## BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les personnes candidates canadiennes non-résidentes du Québec

Lors de la décision d'admission, la direction du programme d'études présente le dossier de candidature aux ESP. La direction de l'unité <sup>[i]</sup> académique et la directrice ou le directeur de recherche doivent remplir le formulaire en précisant le montage financier offert. Cette bourse est octroyée sous réserve de ressources financières disponibles.	
<b>MONTANT :</b>	Valeur des droits de scolarité supplémentaires pour personnes candidates canadiennes non-résidentes du Québec
<b>DURÉE :</b>	3 trimestres de scolarité consécutifs
<b>OUVERTURE DES CONCOURS :</b> (3 fois par année)	<p>Si la bourse commence à l'<u>automne</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouverture 15 juin - Fermeture 14 octobre</b></li> </ul> <p>Si la bourse commence à l'<u>hiver</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture 15 octobre - Fermeture 14 février</li> </ul> <p>Si la bourse commence à l'<u>été</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture 15 février - Fermeture 14 juin</li> </ul>
<b>CRITÈRES À RESPECTER :</b> (sujet à vérification par les ESP)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La personne candidate doit être canadienne (ou résidente permanente) non-résidente du Québec.</li> <li>2. La personne candidate doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet.</li> <li>3. La <span style="margin-left: 100px;">personne</span> <span style="margin-left: 100px;">candidate</span> doit s'inscrire à temps plein dans un programme de <span style="margin-left: 100px;">maîtrise</span> (durée de 2 ans).             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. <i>À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui, peut être acceptée.</i></li> </ol> </li> <li>4. Il est de la responsabilité de la personne candidate de signaler aux ESP toute autre bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité obtenue pendant la période de validité d'une bourse D.</li> <li>5. La personne candidate doit faire la demande pour cette bourse auprès de son unité. <b>L'unité doit joindre sa lettre de recommandation au moment d'envoyer le dossier pour traitement aux ESP.</b></li> </ol> <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
<b>FORMULAIRE À REMPLIR :</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS :</b>	<p>Stéphane Nadeau          Bureau des bourses          Études supérieures et postdoctorales (ESP)          Tél. : 514 343-6111, poste 1524  <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a></p>

<sup>[i]</sup> Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié, ni un programme d'études.

**Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM**  
**Pour personnes candidates aux cycles supérieurs**  
**(Programmes de recherche et programmes professionnels)**

<b>NOM DU CONCOURS</b>	Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM
<b>MONTANTS</b>	Maîtrise : Bourse de 5 000 \$ par année pendant un maximum de 2 ans Doctorat : Bourse de 10 000 \$ par année pendant un maximum de 3 ans
<b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Être membre des Premières Nations ou des Inuit, inscrites ou inscrits au sens de la Loi sur les Indiens (LRC, c I-5) ou au registre des bénéficiaires Inuit. Avoir un statut confirmé de membre des Premières Nations ou des Inuits au Canada;  <b>OU</b>            Être inscrite ou inscrit à l'un des registres des Métis reconnus par le Ralliement national des Métis : Nation métisse de la Colombie-Britannique, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Saskatchewan, Fédération des Métis du Manitoba et Nation métisse de l'Ontario;</li> <li>2. Être admise ou admis à plein temps ou à demi-temps dans un programme de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Montréal;</li> <li>3. a) Pour le profil recherche, proposer un projet original dans un champ de connaissance reconnu à l'Université de Montréal (tous les domaines d'études sont admissibles).            b) Pour le profil professionnel, décrire le parcours académique (incluant le travail dirigé ou le stage, si connu);</li> <li>4. Recevoir l'appui d'une personne répondante (directrice ou directeur de recherche ou responsable du programme);</li> <li>5. Avoir un bon dossier académique.</li> </ol>
<b>OUVERTURE DES CONCOURS</b> <i>(3 fois par année)</i>	Le concours sera ouvert 3 fois par année : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouverture 15 juin – Fermeture 14 octobre</b></li> <li>• Ouverture 15 octobre – Fermeture 14 février</li> <li>• Ouverture 15 février – Fermeture 14 juin</li> </ul>
<b>DOCUMENT À L'INTENTION DES PERSONNES CANDIDATES</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>FORMULAIRE</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a>